

Espace romand de la formation

Commission consultative des associations partenaires, COPAR



Jérôme Amez-Droz
président de la COPAR

MANDAT

La COPAR est chargée de procéder régulièrement à des échanges d'informations et de conduite des réflexions communes, pouvant conduire à des recommandations pour l'amélioration du système éducatif dans le cadre de l'espace romand de la formation.

Elle réunit des délégués de la CSG et de la CLEO, des associations faitières romandes et tessinoises de parents (FAPERT), d'enseignants (SER), des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire (CLACESO) et de recteurs de gymnases (CDG-SRT), ainsi que de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE).

La COPAR s'est réunie à deux reprises en 2019, le 7 juin et le 3 octobre afin d'échanger des informations relatives aux activités et manifestations de chacune des institutions ou associations présentes, ainsi que sur diverses questions d'actualité dans le domaine de la formation.

La commission s'est concentrée sur deux thématiques au cours de l'année. Des discussions préalables ont porté sur la préparation d'un bulletin d'information de la CIIP. Les membres de la COPAR ont retenu le thème « Culture et Médiation culturelle » pour le prochain bulletin d'information de la CIIP (n°6).

A la suite de l'interpellation de la CIIP par le SER, après la publication à la rentrée 2016 des résultats d'une enquête sur la santé des enseignants, la COPAR a été chargée de conduire une large réflexion impliquant les associations faitières dans le but de proposer certaines actions pouvant faire sens sur le plan romand. Lors des deux séances de 2019 entièrement consacrées à cette thématique, la COPAR a auditionné Mesdames Gaël Pannatier, responsable de RADIX en Suisse romande et Claire Hayoz Etter, responsable du réseau d'écoles 21 de la Fondation Éducation 21.

Les membres la COPAR ont décidé de poursuivre les réflexions sur cette thématique en 2020.

La COPAR n'a pas utilisé la possibilité d'adresser des rapports ou des recommandations à l'Assemblée plénière.

Données factuelles

Présidence: Jérôme Amez-Droz (CSG / NE).

Vice-présidence: Hugo Stern (CLEO / VD).

Secrétariat: Pascale Lamarre (SG-CIIP).

Mutations: départ de Philippe Robert, remplacé par Christophe Stawarz; départ de Alain Bouquet, remplacé par Hugo Stern; départ de Daniel Milani, remplacé par Bettina Thuillard; départ de Laurent Vité, remplacé par David Rey; arrivée de Gérard Aymon en janvier.

Activités

La COPAR